



Plateau de Frescaty ZAC Pointe Sud (Source : Metz Métropole)

Evaluation de la qualité de l'air à Metz Frescaty

Présentation de la campagne de mesures

Contexte et objectif de la campagne

ATMO Grand Est dispose des moyens techniques et d'une expertise permettant d'accompagner une gestion de l'atmosphère à long terme mais aussi à court terme en cohérence avec la stratégie nationale déclinée et renforcée à l'échelle territoriale et locale. Ainsi, l'organisme met à disposition des éléments de diagnostic permettant d'évaluer la qualité de l'air, les émissions de polluants et de gaz à effet de serre des territoires mais aussi d'estimer l'exposition des populations à une qualité de l'air dégradée.

Dans le cadre de son Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (2017-2021), il est prévu d'évaluer les inégalités d'exposition, en caractérisant l'environnement à proximité des sources d'émissions.

L'Eurométropole de Metz a demandé un état initial de la qualité de l'air avant qu'une zone logistique voit le jour au niveau de la pointe Sud de Metz Frescaty. L'Eurométropole souhaite que cette zone soit de type HQE (Haute Qualité Environnementale). ATMO Grand Est va initier des mesures sur cette zone avant chantier et mise en service de la zone.

Cette zone sera réévaluée quelques années plus tard après implantation et activités sur la zone afin d'en mesurer l'impact. En effet, le label HQE impose aux entreprises de prendre des mesures pour limiter les nuisances environnementales. Des aménagements pour les passages de véhicule de transport et la plantation de végétation figurent parmi les actions pour préserver la qualité de l'air au sein et autour de la zone.

Les polluants mesurés sont :

- Le [dioxyde d'azote](#) est émis par les installations de chauffage des locaux, des centrales thermiques de production d'électricité, les usines d'incinération et les automobiles ;
- [Les particules PM10 et PM2,5](#) : elles ont d'une part, une origine naturelle (éruption volcanique, embruns océaniques, érosion des sols, feux de forêts). Elles sont émises par des installations de chauffage domestique et urbain, des activités industrielles, des transports. Elles sont également émises par les activités agricoles.
- [L'ozone](#) est un polluant dit secondaire non émis directement par les activités humaines. Il résulte en fait de transformations chimiques sous l'effet du rayonnement solaires, de polluants primaires tels que les oxydes d'azote et les composés organiques volatils.

Moyens de mesure mis en place

Pour évaluer la qualité de l'air, un camion mobile est installé sur la zone de Metz Frescaty.



Camion mobile (source : ATMO Grand Est)

Durée de la campagne

Les campagnes de mesures sont réalisées aux différentes saisons : printemps, été, automne et hiver pour prendre en compte la variabilité des niveaux de pollution en fonction des saisons.

Les résultats complets de cette étude seront disponibles au cours du deuxième semestre 2023.

ATMO Grand Est

ATMO Grand Est est un organisme de surveillance et d'étude de la pollution atmosphérique dans la région Grand Est, agréé par le ministère chargé de l'Environnement. ATMO Grand Est regroupe des représentants de l'Etat, des industriels, des collectivités locales et territoriales ainsi que des mouvements associatifs et personnalités qualifiées.

ATMO Grand Est réalise des missions tant réglementaires que collégiales et s'appuie sur une vision intégrée pour ses champs d'intervention ainsi que sur des valeurs sociétales fortes. Ainsi ATMO Grand Est assure :

* Des missions d'observatoire et de communication (dont la surveillance et l'information réglementaires), d'aide à la décision et d'amélioration des connaissances, toutes orientées vers l'action en résonance avec le plan national de surveillance de la qualité de l'air, avec comme finalité l'amélioration du capital atmosphérique vis-à-vis de ses impacts sur la santé et l'environnement.

* Un champ d'intervention en approche intégrée couvrant les propriétés chimiques et physiques de l'atmosphère extérieure et intérieure depuis les sources d'émissions (polluants et gaz à effet de serre) et les déterminants comme l'énergie, jusqu'à l'évaluation des actions prenant en compte les impacts sur la santé et l'environnement voire sur le social et l'économie.

* Une organisation responsable s'appuyant sur des valeurs professionnelles (efficacité des outils et valorisation de l'expertise, coopérations, ...) et managériales (relations et conditions de travail) et se fondant sur des valeurs sociétales (intérêt collectif, collégialité, transparence, impartialité, dialogue respectueux avec et entre les parties prenantes, proximité avec le territoire, réduction des inégalités d'exposition avec protection des personnes vulnérables, ...).

Retrouvez-nous sur notre site internet et notre page Facebook

Internet : www.atmo-grandest.eu

Facebook : <https://www.facebook.com/atmograndest/>



Air • Climat • Energie • Santé

Espace Européen de l'Entreprise – 5 rue de Madrid – 67300 Schiltigheim
Tél : 03.88.19.26.66 – contact@atmo-grandest.eu
Siret 822 734 307 000 17 – APE 7120 B
Association agréée de surveillance de la qualité de l'air